



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé pour la filière céréalière du 9 avril 2014 : contribuer à la sécurité alimentaire et à la stabilité économique mondiale

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière céréalière s'est réuni le 9 avril 2014, sous la présidence de Rémi Haquin.

Perspectives d'approvisionnement en céréales des pays du bassin méditerranéen par les pays de la mer Noire : la France doit gagner en compétitivité et en qualité pour conserver ses parts de marché face au potentiel russe

Depuis quelques années, les pays de la mer Noire renforcent leur rôle économique et géopolitique dans la région sud méditerranéenne et dans les pays du proche et moyen orient. Pour l'heure, la Russie apparait de loin la mieux placée parmi ces pays, pour jouer un rôle majeur dans l'approvisionnement de la zone sud méditerranée compte tenu de ses investissements dans les infrastructures et l'amélioration de la qualité de ses blés. Dans ce contexte, gagner en compétitivité et en qualité sont les deux défis que devra relever la filière française pour conserver ses parts de marché sur ces destinations, face au potentiel des pays de la mer Noire.

Ouverture prochaine de contingents d'importation de céréales ukrainiennes à droit zéro

Le règlement du Parlement européen et du Conseil prévoyant l'ouverture de contingents à l'importation dans l'Union européenne de certaines céréales originaires d'Ukraine à droit zéro jusqu'au 31 octobre 2014, devrait être adopté prochainement. L'accord porte notamment sur des contingents à droit nul de 950 000 tonnes de blé, 250 000 tonnes d'orge et 400 000 tonnes de maïs et de 7 000 tonnes de malt. Les règlements d'exécution relatifs aux certificats d'importation des produits agricoles originaires d'Ukraine (annexe III de l'accord) ont été votés au comité de gestion du 8 avril 2014.

Campagne commerciale 2013/14 : prévisions d'exportation de blé et d'orges revues à la baisse, moindres utilisations de maïs sur le marché intérieur français

FranceAgriMer a revu à la baisse de 100 000 tonnes ses prévisions de livraison de blé tendre vers les autres pays de l'Union européenne. Le stock de fin de campagne s'alourdirait d'autant, à près de 3,3 millions de tonnes, au plus haut depuis 2009/10. Côté orges, les prévisions d'exportations vers pays tiers sont aussi rognées de 100 000 tonnes. Sur le marché intérieur, les utilisations de maïs par les fabricants sont en repli de 100 000 tonnes par rapport au mois dernier, dans un contexte de baisse d'activité dans le secteur de la volaille et du porc.

Récolte 2014 : développement rapide des céréales d'hiver et de printemps, début des semis de maïs grain

Le climat des dernières semaines a permis de rattraper une bonne partie du retard constaté le mois dernier pour les semis de printemps, notamment pour les orges qui commencent à lever. Les semis de maïs grain ont démarré sur 2 % des surfaces, contre 0 % en 2013 mais 14 % en 2012. Le développement de toutes les cultures d'hiver est en avance par rapport à la moyenne des trois dernières années, y compris pour le blé dur qui a largement rattrapé son retard. Pour en savoir plus, consultez le dernier rapport hebdomadaire sur l'évolution du développement des céréales d'hiver, les semis de printemps et les conditions de culture, sur le site <https://cereobs.franceagrimer.fr>.

70 % des agriculteurs français prennent en compte le critère protéine dans le choix des variétés de blé semées

C'est ce qui ressort de la dernière enquête de FranceAgriMer sur les variétés de blé tendre semées pour la récolte 2014. Les raisons de ce choix : une meilleure rémunération ou de bonnes perspectives de débouchés sur le marché intérieur ou à l'exportation. Le critère protéine n'est pas du tout pris en compte par moins de 30 % de producteurs, faute de rémunération supplémentaire.

Les filières céréales et oléoprotéagineux s'associent pour relever le défi protéine

Le Conseil spécialisé pour la filière céréalière a donné un avis favorable pour la mise en place d'un groupe de travail commun avec la filière oléo-protéagineux, en vue de réduire la dépendance protéique de la France.

Pour en savoir plus, consultez l'ensemble des documents diffusés à l'occasion du Conseil spécialisé de la filière céréalière :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_13551/node_31263/Conseil-specialise-cereales-du-09-avril-2014/\(filiere\)/295](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_13551/node_31263/Conseil-specialise-cereales-du-09-avril-2014/(filiere)/295)

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
